

**Enquête trimestrielle de télécommunications****2<sup>e</sup> trimestre 2007**

Ce relevé porte sur la période allant de:

mois    À mois    

Entreprise répondante		<i> Prière de modifier l'information préalablement imprimée, si nécessaire, à l'aide des cases correspondantes ci-dessous</i>	
Raison sociale :		Raison sociale :	
Nom commercial :		Nom commercial (s'il diffère de la raison sociale):	
Personne-ressource :		Personne-ressource responsable de la présente enquête (prière d'écrire en lettres moulées).	
Titre du poste :		Titre du poste :	
Rue :		Rue :	
Ville :		Ville :	
Province :	Code postal :	Province:	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :	Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Web :	Courriel :	Site Web :

**Information pour les répondants****Objectif de l'enquête**

Cette enquête vise à réunir les données financières et d'exploitation nécessaires à la mesure et à l'analyse statistiques de l'industrie des télécommunications. Ces données seront regroupées pour produire des estimations nationales de l'activité par branche d'activités. Ces estimations sont utilisées par les administrations publiques, le secteur privé, les organisations de télécommunications internationales et le public en général afin de comprendre ce secteur stratégique et le rôle qu'il joue dans le tissu social et économique du Canada.

**Loi autorisant la collecte des données**

La présente enquête trimestrielle est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

**Confidentialité**

La loi interdit à Statistique Canada de publier et de diffuser des statistiques qui divulgueraient des renseignements obtenus à partir de la présente enquête et qui se rattacherait à une entreprise identifiable sans d'abord avoir obtenu l'autorisation par écrit de cette entreprise. **Les données qui seront inscrites sur le présent questionnaire seront traitées confidentiellement, serviront à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée uniquement.** Ni la Loi sur l'accès à l'information ni aucune autre loi n'ont d'influence sur les dispositions sur la confidentialité de la Loi sur la statistique. Prière de noter que Statistique Canada ne partage aucune réponse avec l'Agence des douanes et du revenu Canada.

**Ententes de partage de données**

Pour réduire le fardeau de réponse et pour garantir des statistiques plus uniformes, Statistique Canada a conclu un accord de partage des données en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique avec l'Institut de la statistique du Québec, en vue d'un partage des informations tirées de cette enquête au sujet des opérations des répondants au Québec et au terme de l'article 12 de la Loi sur la statistique pour partager l'information de tous les répondants avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

La Loi sur la statistique du Québec accorde à l'Institut de la statistique du Québec le pouvoir de recueillir lui-même les mêmes renseignements et elle contient les mêmes dispositions que la Loi sur la statistique du Canada pour ce qui est de la confidentialité et des pénalités en cas de divulgation de l'information.

Le paragraphe 12(2) de la Loi sur la statistique prévoit que lorsque l'intéressé donne par écrit au statisticien en chef avis de son opposition à la communication des renseignements par Statistique Canada, ceux-ci ne peuvent être communiqués au ministère ou à la personne morale à moins que ces derniers ne soient autorisés par la loi à exiger de l'intéressé qu'il fournisse cette information.

Le CRTC est autorisé par la loi à exiger le répondant de fournir l'information en vertu de l'article 37 de la Loi sur les télécommunications. Les renseignements communiqués au CRTC seront traités en vertu des exigences de l'article 39 de la Loi sur les télécommunications.

**Procédures de retour**

Prière de retourner le ou les questionnaire(s) dûment rempli(s) dans les 30 jours de sa (leurs) réception(s) dans l'enveloppe ci-incluse ou par télécopieur au (613) 951-9920. Si vous prévoyez avoir de la difficulté à respecter ce délai, veuillez informer Statistique Canada de la date à laquelle vous vous attendez à produire ce ou ces questionnaire(s).

**Instructions relatives aux déclarations**

Prière de répondre à toutes les questions qui se rattachent à vos opérations.

Afin de réduire les risques de rappel, **prière d'inscrire «s.o.» dans le cas des points qui ne sont pas pertinents pour votre compagnie.**

Des instructions et des définitions détaillées des termes utilisés dans le présent questionnaire figurent à l'intérieur du Guide de déclaration.

**Aide**

Si vous avez besoin d'aide, prière de communiquer avec :

Jo Anne Lambert  
Téléphone : (613) 951-6673  
Télécopieur : (613) 951-9920  
Courriel :  
joanne.lambert@statcan.ca

Cimeron McDonald  
Téléphone : (613) 951-2741  
Télécopieur : (613) 951-9920  
Courriel :  
cimeron.mcdonald@statcan.ca

**Merci de votre collaboration**

## Revenus (en milliers de dollars)

### 1. Revenus des services de télécommunications

TOTAL (000 \$)

a.) Services locaux et d'accès			1	
b.) Services interurbains			2	
c.) Services de transmission des données			3	
d.) Services de liaisons spécialisées (privées)			4	
	Accès		Transport	
e.) Services Internet	5	6	7	0
	Au détail		En gros	
f.) Services sans fil	8	9	10	0
g.) Services vidéo			11	
h.) Autres revenus d'exploitation			12	
<b>Total - Revenus d'exploitation</b>			13	<b>0</b>

## Réseaux et abonnements (à la fin du trimestre en milliers)

### 2. Nombre de lignes de réseaux fixes dépendantes de l'accès selon le marché (en équivalent de qualité téléphonique)

TOTAL (000s)

a.) Résidentiels	14
b.) D'affaires	15
c.) De gros	16
d.) Pour utilisation interne	17
<b>Total</b>	18 <b>0</b>

### 3. Nombre de lignes de réseaux fixes indépendantes de l'accès selon le marché (numéros de téléphones actifs)

a.) Résidentiels	19
b.) D'affaires	20
<b>Total</b>	21 <b>0</b>

### 4. Nombre d'abonnements au sans fil

a.) Au détail (résidentiels et d'affaires)	22
b.) En gros	23
<b>Total des abonnements au sans fil</b>	24 <b>0</b>

### 5. Nombre d'abonnements à l'accès Internet

a.) Par ligne commutée (dial-up)	25
b.) Haute vitesse par câble (modem câble)	26
c.) Haute vitesse par LNA	27
d.) Haute vitesse - Autres technologies	28
<b>Total des abonnements à l'accès Internet</b>	29 <b>0</b>

### 6. Nombre d'abonnements aux services vidéos multi-canaux

a.) Par ligne téléphonique	30
b.) Par câble	31
c.) Par satellite	32
d.) Autres	33
<b>Total des abonnements aux services vidéos multi-canaux</b>	34 <b>0</b>

